Lettre du castor

N° 172 — Territoire A Défendre — Novembre 2021

ENVIRONNEMENT / ECONOMIE

MÊME POUR L'ÉCONOMIE, LA DÉVIATION N'EST PAS UN CADEAU !

Nous avons déjà établi combien la déviation, dite "de Jargeau", et son pont de Mardié pèseraient sur l'environnement ligérien, détruiraient de la biodiversité, et apporteraient leur contribution à la dérive climatique. *La COP 26 a laissé la désastreuse certitude que cette dérive serait beaucoup plus grave qu'imaginé à l'issue de la COP 21. Toute action sans utilité publique majeure y contribuant met en cause la responsabilité de ses promoteurs...*

Mais, en outre, les motifs économiques sous-jacents motivant en réalité ce G.P.I.I.*, liés en particulier au lobby routier/logistique/B.T.P. cher à Eric Doligé, sont illusoires. *Aux dépens de l'agriculture locale, au détriment du commerce de proximité qui a constitué le bourg de Jargeau depuis des siècles et qui survit dans les villages, seront favorisés des secteurs "mondialisés" faisant principalement appel à de la main d'œuvre "low cost" lointaine.*

D'ailleurs, dans sa "Com" envahissante, le président Gaudet rétropédale concernant le développement économique qu'il annonçait. Et remet en avant des "compensations" environnementales tellement plus importantes et efficaces que ce que prévoit la Loi... *Mais ce "greenwashing" outrancier ne trompe que lui ou ses affidés, et la vague d'oppositions qui lui mènent la vie dure ne faiblit pas. Sans compter que les actions judiciaires sont loin d'être terminées, et peuvent encore bloquer à chaque instant le projet.*

L'urgence climatique devenant prioritaire, et la nécessité de limiter rapidement les émissions de CO_2 une évidence indiscutable, le débat sur les énergies du futur bat son plein. *Pour ceux qui ne ferment pas les yeux, l'obligation de réduire les consommations dans tous les secteurs fait l'unanimité. Concernant les transports, le train doit remplacer les camions pour les pondéreux. En ville, le vélo va s'imposer. Décidément, le CD45 ne sera jamais de son siècle...*

ÉMISSIONS DE CO2 : COMMENT LES RÉDUIRE ? - ***Page 2***

UN PROJET PROFITABLE A L'ÉCONOMIE DU LOIRET ? - ***Page 3***

Marche pour la défense du Val de Loire - ***Page 4***

** G.P.I.I. : Grand projet inutile imposé*

ÉMISSIONS DE CO_2 : COMMENT LES RÉDUIRE ?

MOINS ET MIEUX CONSOMMER + PRESERVER LES PUITS DE CO_2

Dans nos pays riches, la consommation effrénée doit soutenir une "croissance" décrétée indispensable par les "économistes" dominants. Laquelle épuise les ressources de la planète. Une "sobriété heureuse" doit désormais s'imposer, ainsi qu'une rationalisation intelligente des dépenses contraintes. Ainsi en matière de logements, les isolations thermiques doivent d'évidence et en urgence produire des économies d'énergie profitant aux usagers comme à la société. Les villes devront vite remplacer les déplacements en véhicules unipersonnels polluants par des transports en commun à motricité propre. Etc.

Pour préserver les "puits de carbone" que constituent les forêts et les prairies,on devra faire cesser le dramatique étalement urbain et l' artificialisation des sols, nuisibles pour le climat, la biodiversité et les paysages. Pour cela, les nouveaux logements nécessaires devront trouver leur place dans les villes sur les friches. Les zones logistiques devront être démantelées. Et les infrastructures de transport existantes devront voir leur usage optimisé pour éviter leur renforcement illusoire et destructeur, aggravant le morcellement des milieux naturels et agricoles... Avec priorité aux transports le plus économes en énergie : le vélo en ville, le train pour les transports distants.

FRANCIS HALLÉ : "DU BON USAGE DES ARBRES"

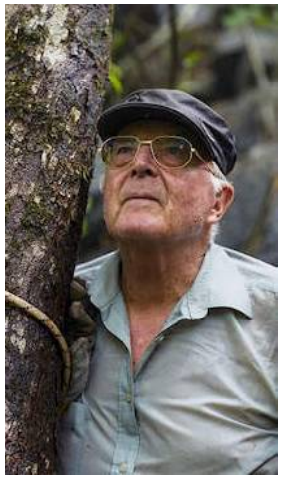

Dans son manifeste intitulé " du bon usage des arbres ", un plaidoyer à l'attention des élus qui s'autorisent (...) à justifier comptablement les abattages d'arbres par de nouvelles plantations : " Ne croyez pas et - ne tentez pas de faire croire - que dix jeunes arbres vont remplacer un grand et vieil arbre abattu : c'est une contre-vérité sociale, écologique et financière. "

Il y explique aussi qu' "abattre un arbre adulte et le remplacer par un ou plusieurs arbres est triple arnaque ! ". Une arnaque au titre du patrimoine : un arbre adulte marque l'histoire d'un quartier, il est porteur de bien des souvenirs pour les habitants. Une arnaque économique.: un arbre adulte ne demande pas d'entretien ou très peu, alors qu'il faut acheter les jeunes arbres, les planter, les arroser pendant plusieurs années, et tout cela a un coût. Une arnaque écologique : il faut attendre plusieurs dizaines d'années avant que les jeunes arbres deviennent adultes et qu'ils aient la même emprunte écologique que l'arbre abattu.

Aujourd'hui encore, la plupart des élus considèrent les arbres comme du mobilier urbain. Ignorent-ils les services écosystémiques rendus par les feuillus anciens : réservoirs de fraîcheur, séquestration de carbone, élimination des polluants, maintien de la biodiversité…?

SCIENCES ET AVENIR

"ANIMAL" : LE NOUVEAU PLAIDOYER DE CYRIL DION POUR LA PLANÈTE

Après "Demain", documentaire sur l'écologie réalisé avec Mélanie Laurent distribué dans trente pays, le réalisateur et militant Cyril Dion signe "Animal", en salles mercredi, qui questionne la place de l'être humain dans l'écosystème.

Alors que l'urgence environnementale est devenue un genre cinématographique en soi avec une dizaine de films cette année, "Animal" met en scène le périple de deux adolescents de 16 ans, Bella et Vipulan. Ces deux militants écologistes vont constater l'extinction de trop d'espèces animales, le changement climatique, la surexploitation agricole, la pollution mondialisée et plus généralement "la mort de la beauté du monde".

"Animal" parle aussi de l'engagement historique des jeunes générations pour la protection de la planète, à l'instar de l'adolescente suédoise Greta Thunberg, figure centrale de leur mobilisation.

UN PROJET PROFITABLE A L'ÉCONOMIE DU LOIRET ?

Développement ou pas de développement ?
Il faudrait savoir... Le président Gaudet tente de démentir notre dernière Lettre du Castor, alors il surenchérit : « *On nous attribue une vision archaïque du développement. Tout ce qui borde la déviation est sanctuarisé, il n'y aura pas de bétonnage* », assure-t-il lors de sa visite du magnifique chantier, parole d'ancien Naturaliste Orléanais !

Ce qui borde la déviation... Sur quelle largeur ? Pas dans les forêts anciennes ou replantées ? Pas dans les zones inondables ? Pas sur les terres agricoles, maraîchaires ou sur les pépinières ?

Miracle ! Voici qu'il vient d'inventer un développement sans territoire et sans bétonnage !!!

Il n'y aura pas de bétonnage ? Sauf des milliers de m³ de fondations, de piles et de tabliers de ponts, d'ouvrages divers... Inutiles et nuisibles !

JARGEAU EST UN BOURG COMMERÇANT. SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL UN BOURG INDUSTRIEUX. HISTORIQUEMENT, ILS SE SONT DÉVELOPPÉS... GRÂCE AU PONT !

Toutes les études historiques ont montré comment, au cours des siècles, des villages, puis des bourgs se sont fixés et développés spontanément de part et d'autre de franchissements des cours d'eau. Ce sont justement les passages de plus en plus nombreux qui suscitaient l'implantation des auberges, puis des foires et marchés ou s'échangeaient entre régions du nord et du sud comestibles, bestiaux, vins, bois, pierres, objets utilitaires... Dès le XIIIè siècle furent construits, reconstruits (*Cf. page 5*), et renforcés des ponts successifs... Qui avaient le défaut de s'effondrer. Avant l'inauguration du pont actuel en 1988 - en principe adapté à la circulation automobile !

Jargeau disposait au sud d'un "hinterland" d'abord agricole, mais aussi vers la Sologne constitué de nombreux domaines forestiers consacrés à la chasse, possédés par des riches châtelains. Le commerce gergolien à prospéré, puis s'est développé avec l'industrialisation progressive de Saint-Denis-de-l'Hôtel... Et l'automobile s'est démocratisée, remplaçant les charrettes tirées par des ânes. Tous se servent aujourd'hui de voiture(s), mais souffrent beaucoup que d'autres s'en servent aussi et que des camions livrent leurs magasins. Oubliant que cette circulation irriguant les commerces et les industries des lieux assure la prospérité des bourgs, leur prospérité !

LA DÉVIATION EN PASSE D'ACHEVER LE COMMERCE ET L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

Depuis plusieurs décennies, le **petit commerce**, alors prospère, a dû résister à l'implantation de supérettes. Leurs enseignes se sont damées le pion ici ou là, mais c'est la déviation encore en projet qui a suscité un grand Super U, déjà implanté sur la RD 951 entre le passage de la déviation et l'entrée de Sandillon : il a mis K.O. le petit centre commercial de Darvoy. De nombreuses boutiques anciennes ont fermé à Jargeau, et l'association des commerçants gergoliens qui soutenait notre lutte contre la déviation a disparu. Une baisse soudaine des chalands de passage, plus une déviation permettant une approche plus rapide des gros centres commerciaux avec "hypers" de La Source et d'Olivet, cela pourrait achever définitivement ce que des siècles d'histoire avaient mis en place pour la prospérité du bourg. Sans même imaginer que dans le futur, les beaux engagements anciens de M. Gaudet soient oubliés et que des centres commerciaux, ou plutôt des relais logistiques genre "Amazon" facilitant la consommation par Internet, se branchent directement sur la déviation !

Par ailleurs, l'**étalement urbain de la métropole** orléanaise a petit à petit grignoté les franges des bourgs. Les permis de construire fleurissent même entre Jargeau et Darvoy, tout le long de la RD 951 que certains riverains jugent pourtant "invivable". Argument repris et amplifié à volonté par le CD45.
Pour le moment, dans les secteurs dont nous parlons, ce sont d'ailleurs plutôt des linéaires bordant les routes qui sont touchés. Mais la déviation à elle seule devrait consommer une cinquantaine d'hectares de bonnes terres agricoles, pour la plupart au sud de la Loire. Auquel devrait s'ajouter le fameux "développement" permis par la nouvelle infrastructure, à en croire M. Gaudet. Sérieusement, où se ferait-il, ce développement, sinon sur ces bonnes terres agricoles, sur ces terres maraîchères ou même sur les nombreuses pépinières de plus en plus cernées par l'urbanisation ?
En dehors même d'une "métropolisation" très contestable et contestée, ce serait très mauvais dans ce territoire largement menacé d'inondations par débordement de la Loire, vulnérable en raison de ses fragiles sous-sols karstiques dégradés, et dépourvu de ressources suffisantes en eau potable.

Bref, la déviation était déjà au vingtième siècle un projet économiquement négatif pour nos territoires. Faute de prendre sérieusement en considération les nouvelles donnes sur le réchauffement climatique et les pertes de biodiversité, il peut être qualifié de... **développement archaïque**, justement !

Marche pour la défense du Val de Loire

13h - 5 décembre au départ de Saint-Denis-de-l'Hotel

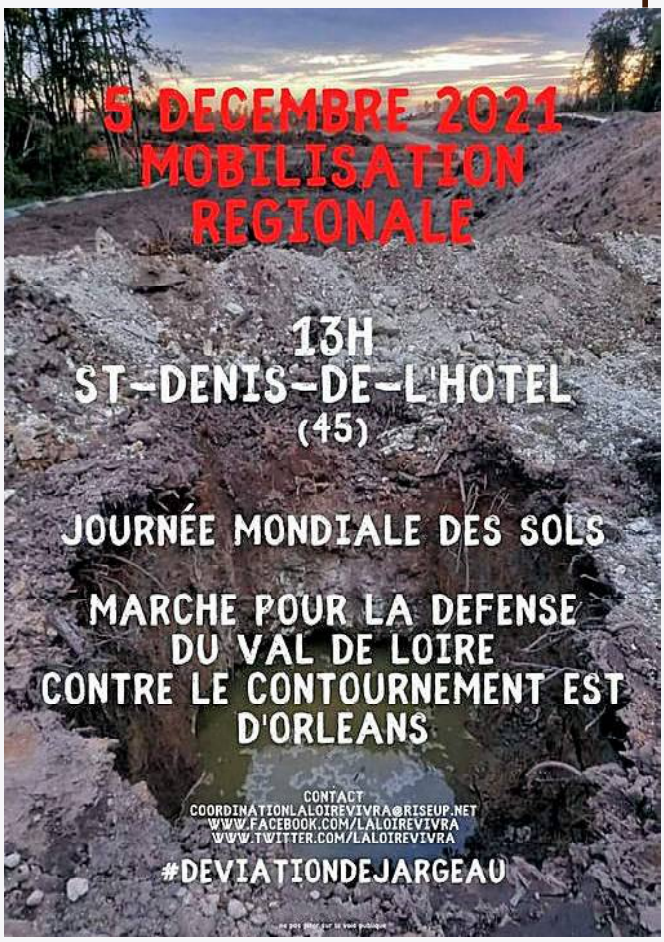

Les sols sont en danger dans le Val de Loire ! Marche contre la déviation dite "de Jargeau"

Le 5 décembre 2021 aura lieu la 9è Journée mondiale des sols, organisée par les Nations Unies. Cet événement vise à mettre en lumière l'importance de leur préservation et les rôles essentiels qu'ils jouent dans notre environnement. C'est pourquoi la Coordination La Loire Vivra, qui réunit les personnes et associations luttant contre la déviation dite "de Jargeau", a choisi cette date pour organiser une marche de Saint-Denis-de-l'Hôtel (Mairie) à Darvoy, pour la défense et la sauvegarde des sols en Région Centre Val de Loire.

Les sols sont essentiels. Ils assurent la production de nos biens alimentaires. En fixant du carbone, ils interviennent aussi dans la régulation du climat. Ils assurent la purification de l'eau et constituent des zones tampon vis-à-vis des écoulements lors des crues. Les sols abritent également une grande biodiversité microbienne qui favorise l'épuration du sol par la dégradation de polluants chimiques.

La France a perdu un quart de sa surface agricole sur les 50 dernières années et c'est l'équivalent de la superficie d'un département moyen qui est artificialisé tous les 7 à 10 ans . Mais il n'y a pas besoin d'aller loin pour constater que la destruction des sols s'aggrave : en région Centre Val de Loire, près de 2 000 ha de sols naturels (agricoles ou forestiers) sont artificialisés chaque année.

L'exemple de la dite déviation est flagrant. En manifestant depuis la rive droite jusqu'à la rive gauche, c'est ce que nous souhaitons montrer : avec une emprise de plus de 80 ha sur des sols naturels, ce projet coupe le Val de Loire en deux. En plus du pont sur la Loire en zone karstique, et des deux forêts d'ores et déjà éventrées au nord, son passage au sud va rompre la continuité agricole près d'Orléans, et augmenter massivement la pression déjà exercée sur les sols dans cette zone fragile.

Climat Carbone Transports Energie Nucléaire Renouvelables UN DEBAT... SANS FIN !

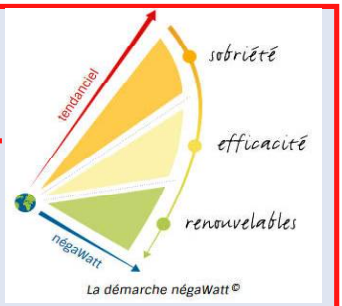

La démarche négaWatt©

Il est établi que le réchauffement climatique résulte des émissions de $C0_2$ qu'il faut réduire drastiquement. Mais si les consommations énergétiques en hausse doivent de toutes façons laisser place à plus de sobriété, un vif débat a lieu par médias interposés à propos du "mix énergétique" qui pourrait dans le futur limiter la casse !

*Ainsi l'association militante **négaWatt** à laquelle se réfèrent beaucoup d'écologistes propose pour la France des scénarios* à base d'énergies nouvelles prenant partiellement en compte le reste du monde, et impliquant des changements sociétaux radicaux.*

*Dans l'**OBS**, on confronte les points de vue en rappellant les scénarios différenciés de RTE et les positions, dont certaines ont changé concernant le nucléaire, en raison des prédictions angoissantes du GIEC, "Du cauchemar écologique à la solution climatique ?".*

*Signe de ces revirements, le succès en librairie et dans certains médias de la B.D. "Le Monde sans fin" de **J.-M. Jancovici** et C. Blain. Cet ingénieur déjà influent éclaire en 120 pages pleines d'humour, agréables et passionnantes à lire, mais surtout remplies de données rarement accessibles au grand public, les questions de l'énergie et du changement climatique. Tout en évoquant les enjeux économiques (la course à la croissance à tout prix n'est-elle pas un leurre ?), écologiques et sociétaux. Ce témoignage invite à la réflexion sur des sujets souvent clivants, comme celui de la transition énergétique. Lors de son passage dans l'émission télévisée "On est en direct", Yann Arthus-Bertrand a présenté ce livre comme ayant contribué à son évolution sur le sujet...*

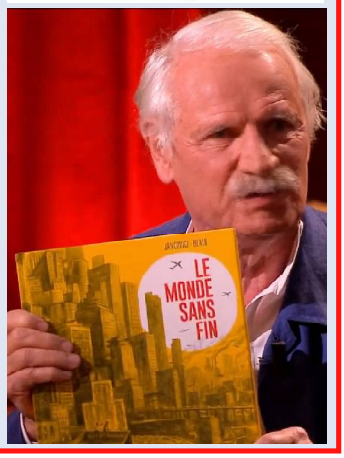

** https://negawatt.org/IMG/pdf/synthese-scenario-negawatt-2022.pdf*

Souscription

POUR LA CONSTRUCTION

D'UN PONT

Suspendu

Sur la Loire, à Jargeau,

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Dans un moment où le gouvernement multiplie tous les moyens qui sont en son pouvoir, afin de procurer du travail à la classe ouvrière, il ne peut être sans intérêt d'offrir à la spéculation l'entreprise d'un pont. Ce motif, et celui non moins puissant de rappeler la prospérité dans les localités d'où la chute de l'ancien pont de Jargeau l'avait fait disparaître, ont décidé les habitans de cette ville à s'occuper encore du projet conçu depuis bien des années, de remplacer son vieux pont par un pont suspendu, suivant le nouveau système. C'est pour y parvenir qu'une souscription a déjà été ouverte par eux, et qu'ils viennent solliciter le concours de leurs concitoyens du département du Loiret, et même de ceux circonvoisins.

1°. UTILITÉ DU NOUVEAU PONT.

L'ancien pont de Jargeau était, lors de sa rupture, le point principal des communications que la Sologne, le Berry, le Limousin et la Marche avaient avec les parties levant et nord-est de l'Orléanais, le Gâtinais, Paris et ses marchés voisins; c'était la route que le commerce de bestiaux avait choisie; c'était celle que préféraient les marchands de comestibles qui venaient faire leurs achats aux foires et marchés de Jargeau, qui étaient des plus considérables de l'Orléanais; c'était de ce point que tous se dirigeaient sur Paris et pays circonvoisins, en passant par Pithiviers, qui n'est qu'à huit lieues de Jargeau.

Les vins du canton de Jargeau trouvaient aussi un débouché dans cette communication; c'était par là qu'ils étaient conduits soit au canal d'Orléans, soit même dans plusieurs marchés du Gâtinais; par ce pont arrivaient encore sur la rive gauche de la Loire les bois de la forêt d'Orléans, la pierre et la chaux de Fay-aux-Loges.

Toutes ces communications se rétabliraient sur le nouveau pont comme par le passé, et très-promptement; l'activité actuelle, les relations commerciales et sociales plus agrandies dans le temps où nous vivons, accroîtraient encore la circulation, et l'on verrait dans toutes les localités voisines renaître le commerce que la chute du pont leur a fait perdre entièrement.